

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 octobre 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

INFORMATION CANADA

DÉCLARATION RELATIVE AU PROGRAMME D'IDENTIFICATION DES INITIATIVES FÉDÉRALES

[Français]

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, je désire faire part à la Chambre de l'adoption d'un programme fédéral d'identification de toutes les formes d'activité du gouvernement et de l'administration fédérale.

L'objet principal de ce programme est de fournir un moyen coordonné et facilement reconnaissable d'identifier les initiatives fédérales. Nous croyons que les intérêts de la Confédération canadienne sont bien servis lorsque le peuple canadien comprend quels sont les domaines de compétence des gouvernements qui le servent et lorsqu'il est en mesure d'identifier l'origine des services gouvernementaux mis à sa disposition. Pour cette raison, il apparaît souhaitable d'avoir des symboles, simplement conçus, avec lesquels tous les Canadiens sont familiers et qui permettent l'identification systématique des initiatives du gouvernement fédéral. Le programme que nous adoptons ne supprime pas l'un ou l'autre des emblèmes actuels du Canada. Il n'y a jamais eu de symbole distinctif du gouvernement canadien considéré comme entité au sein de la nation canadienne. Notre programme vient combler cette lacune.

• (11.10 a.m.)

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, le symbole lui-même consiste en deux figures tirées du drapeau canadien: une barre rouge avec, à droite, une feuille d'érable rouge sur un carré blanc, elle-même suivie, à droite, en noir et dans les deux langues, de l'identification du gouvernement canadien, du ministère ou organisme ou de tout autre service ou rôle du gouvernement fédéral. La barre et la feuille d'érable pourront être reproduites en noir dans les cas où il ne serait pas pratique d'employer des couleurs.

Les membres de la Chambre n'ignorent peut-être pas qu'à défaut d'un moyen d'identification systématique de toutes les initiatives fédérales, de plus en plus de ministères ont adopté des symboles qui leur sont propres de sorte qu'à l'heure actuelle, plus d'une vingtaine de symboles différents sont utilisés par des ministères fédéraux, sans compter certains autres organismes et conseils. Pour un bon nombre, ces symboles ne contiennent aucun élément qui fait penser au gouvernement canadien. Le nouveau programme d'identification du gouvernement fédéral se substituera à cette multiplicité de symboles qu'on utilise tous les jours.

Les armoiries et le drapeau continueront, naturellement, à être utilisés et respectés comme emblème du Canada ou de la nation canadienne. En fait, nous estimons que l'adoption d'un signe distinctif d'identité pour les initiatives du gouvernement fédéral va rehausser le prestige et la dignité des symboles utilisés pour représenter la nation dans son ensemble.

Le nouveau programme sera mis en œuvre immédiatement, par étapes, et dans certaines limites. Au cours des trois prochains mois, on examinera en détail tous les moyens de l'appliquer à la papeterie, aux symboles, aux annonces, etc. Le programme sera introduit, d'une manière générale, dans les premiers mois de l'année prochaine, et graduellement appliqué jusqu'à la fin de 1973, au fur et à mesure que les stocks de papeterie s'épuiseront et qu'il deviendra nécessaire de repeindre ou de remplacer les symboles ou les véhicules.

Lorsque l'utilisation du nouveau symbole sera généralisée, les Canadiens seront à même d'identifier plus rapidement les initiatives de leur gouvernement fédéral, ainsi que son rôle au sein de la nation. A cet égard, le programme devrait constituer un facteur d'affermissement de la Confédération canadienne elle-même.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le ministre d'avoir eu la courtoisie de nous faire distribuer ce document de deux pages il y a une demie-heure. Mes remarques seront aussi brèves que les propos qui ont accompagné l'annonce dont la substance est loin de mériter de longs commentaires.

Je dois l'admettre, la déclaration du ministre aujourd'hui est le lamentable reflet des priorités du gouvernement, qui se préoccupe davantage de pompe, de décorum et de symboles que de l'édification du pays. Les considérations pratico-pratiques se sont dissipées en fumée, les symboles et les fioritures doivent tenir lieu de politiques officielles. Tous les députés le savent, nous vivons à une époque sans précédent dans l'histoire du pays, et pourtant voici qu'un ministre nous expose à la Chambre une souris dont la montagne a accouché, une politique de symboles pour le pays, ce qui me porte à m'interroger sur la situation actuelle au Canada. Est-elle réellement aussi grave qu'on a voulu nous le faire croire ou a-t-on joué la comédie? Le ministre et le gouvernement tiennent-ils les Canadiens pour gens si peu intelligents et font-ils si peu de cas de leur bon sens qu'ils leurs présentent ce document avec tant d'effronterie? Ou le ministre est-il tout simplement naïf? Nous voulons des déclarations de principe, non des symboles sur papier et il est grand temps que nous les obtenions.

Est-ce une autre initiative du gouvernement canadien en vue de devenir le Grand Frère en 1984? Le Canada possède un symbole que nous respectons tous, des armoiries qui représentent bien notre pays. La Chambre des communes et les canadiens auront-ils un symbole canadien qui devrait être actuellement en noir ou conserveront-ils les armoiries? Je n'accaparerai pas davantage le